Il

[Imputation budgétaire]

[Donnée 2]

[Donnée 3]

[Donnée 4]

Ministère de […]

Arrêté n° […]

portant prise en charge par voie d’intégration directe

Le [La] ministre […],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre Ier du livre V de la partie législative;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié **relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;**

Vu le décret n° [...] en date du [...] ;

(\*STATUT PARTICULIER DU CORPS AUQUEL APPARTIENT L'INTÉRESSÉ(E)\*)

Vu la demande de l’intéressé[e] ;

Vu l’avis favorable de l’administration d’origine ;

Arrête[nt] :

**Article 1er** : [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade d’origine], [Xème échelon] est pris[e] en charge par voie d’intégration directe dans le corps des […], à compter du […].

[Il (Elle)] est classé[e] et affecté[e], à la même date, dans les conditions suivantes :

* Grade : […]
* Spécialité : […]
* Echelon : […]
* Echelle lettre : […]
* Chevron : […]
* Ancienneté conservée dans l’échelon : […]
* Durée de perception de la rémunération dans le chevron : [...]
* Indice brut : […]
* Indice majoré de carrière : […]
* Indice majoré de rémunération : […]
* Indice de pension civile : […]
* Affectation administrative : […]
* Affectation opérationnelle : […]

**Article 2** : L’intéressé[e] dispose d’un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**Article 3** : [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de […] est chargé[e] de l’exécution du présent arrêté.]

Fait le (…)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]